



## LE MOT DU MAIRE

*Bien chers Cabanassiennes, Cabanassiens,*

*Avec les premiers jours du printemps, nous constatons avec plaisir que la nature renaît.*

*Il nous faut, cependant, être particulièrement raisonnables dans l'utilisation de « notre » eau qui est une problématique dans notre département.*

*Des travaux d'amélioration sont déjà visibles et vont se poursuivre durant les mois à venir. Des études de projets pour le village vont être lancées.*



*Par ailleurs, outre les informations pratiques habituelles, une présentation générale du budget vous démontrera notre saine gestion, ceci sans augmenter les taux d'imposition de la commune, même si les impôts de chacun d'entre nous augmenteront suite à la seule revalorisation des bases.*

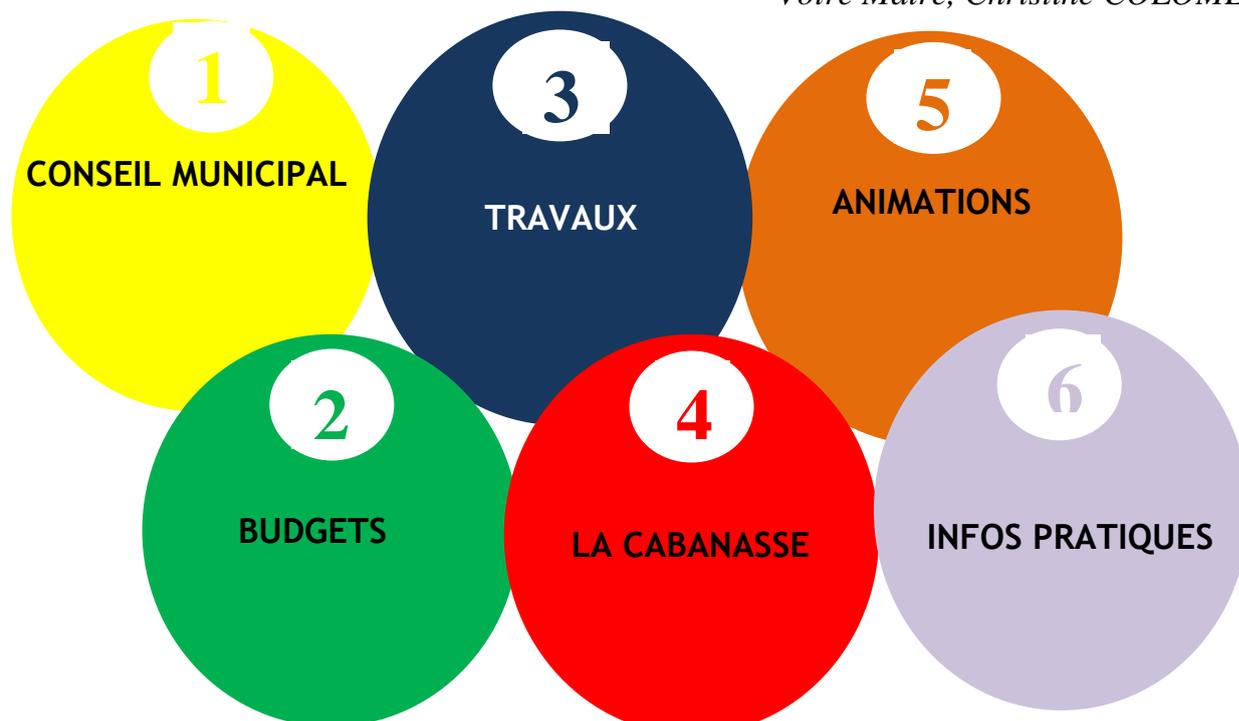
*L'arrivée du printemps et des beaux jours se conjuguent souvent avec des moments de convivialité lors de nos fêtes et rassemblements traditionnels. Je vous invite à prendre connaissance des animations du comité des fêtes.*

*Je ne saurais terminer cet édit, sans évoquer à nouveau les incivilités auxquelles nous devons faire face : stationnement anarchique, chiens errants, déjections animales, dépôts sauvages d'ordures ménagères ou déchets.*

*Chacun de nous est acteur de notre bien vivre ensemble.*

*Je vous souhaite à tous une bonne lecture et un bel été.*

*Votre Maire, Christine COLOMER*



**La Vie du Conseil (retrouvez les comptes rendus dans leur intégralité à la Mairie ou sur le site internet [www.lacabanasse.fr](http://www.lacabanasse.fr))**

Relevé des décisions du conseil municipal du 18 février 2023 :

DCM 01-18-02-2023	Validation du procès-verbal du 09 décembre 2022	APPROUVE
DCM 02-18-02-2023	Adhésion de la commune à l'association Pyrenées Catalanes Nordiques	APPROUVE
DCM 03-18-02-2023	Taxe annuelle sur les logements vacants. (Article 232)	APPROUVE
DCM 04-18-02-2023	Subvention CAPCIR-CERDAGNE-CONFLENT VTT	APPROUVE
DCM 05-18-02-2023	SIVM – participation 2023	APPROUVE
DCM 06-18-02-2023	Acquisition bâtiment « ONF – Halle aux manipulations » Souscription d'un emprunt de 200 000 euros	APPROUVE
DCM 07-18-02-2023	Autorisation demandes de subvention dans le cadre du dispositif « fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires – FONDS VERT »	APPROUVE
DCM 08-18-02-2023	Bâtiment « ONF – Halle aux manipulations » - Acquisition, Réhabilitation et Valorisation Autorisation demande de subvention dans le cadre du dispositif « fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires – FONDS VERT »	APPROUVE
DCM 09-18-02-2023	Rénovation du parc de luminaires d'éclairage public Autorisation demande de subvention dans le cadre du dispositif « fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires – FONDS VERT »	APPROUVE
DCM 10-18-02-2023	Convention d'assistance juridique	APPROUVE

Relevé des décisions du conseil municipal du 14 avril 2023 :

DCM 11-14-04-2023	Validation du procès-verbal du 18 février 2023	APPROUVE
DCM 12-14-04-2023	Approbation compte de gestion 2022 – Lotissement communal	APPROUVE
DCM 13-14-04-2023	Approbation compte administratif 2022 - Lotissement communal	APPROUVE
DCM 14-14-04-2023	Affectation du résultat - Lotissement communal	APPROUVE

DCM 15-14-04-2023	Approbation budget primitif 2023 - Lotissement communal	APPROUVE
DCM 16-14-04-2023	Approbation compte de gestion 2022 – Commune	APPROUVE
DCM 17-14-04-2023	Approbation compte administratif 2022 - Commune	APPROUVE
DCM 18-14-04-2023	Affectation du résultat - Commune	APPROUVE
DCM 19-14-04-2023	Fixation des taux d'imposition 2023	APPROUVE
DCM 20-14-04-2023	Adoption rapport CLECT 2023	APPROUVE
DCM 21-14-04-2023	Approbation budget primitif 2023 - Commune	APPROUVE
DCM 22-14-04-2023	Demande de subvention bâtiments communaux	APPROUVE
DCM 23-14-04-2023	Dispositif signalétique locale – SIL - PNR	APPROUVE
DCM 24-14-04-2023	Charte d'engagement municipale - Plan d'action d'urgence et de responsabilité face à la sécheresse	APPROUVE
DCM 25-14-04-2023	Demande subvention étrave	APPROUVE

Relevé des décisions du conseil municipal du 13 juin 2023 :

DCM 26-13-06-2023	Désignation 3 délégués et 3 suppléants – Elections Sénatoriales	APPROUVE
DCM 27-13-06-2023	Train Jaune – Transport durable	APPROUVE
DCM 28-13-06-2023	DM 1- Budget Annexe Lotissement communal	APPROUVE
DCM 29-13-06-2023	Cession Parcelle communale 13 M2	APPROUVE
DCM 30-13-06-2023	Désignation Référent Déontologue pour les élus	APPROUVE
DCM 31-13-06-2023	Fêtes et Cérémonies Principe utilisation compte 6232	APPROUVE
DCM 32-13-06-2023	Approbation PV du 14 avril 2023	APPROUVE
DCM 33-13-06-2023	Annule et remplace DM 1	APPROUVE



## Comptes Administratifs 2022

Le Conseil Municipal s'est réuni le 14 Avril 2023 afin de voter les Comptes Administratif 2022.

Le compte administratif est l'arrêté des comptes et le bilan financier au 31 Décembre. Il est établi par le Maire et retrace toutes les recettes et les dépenses réalisées au cours d'une année, y compris celles qui ont été engagées mais non mandatées (restes à réaliser).

Il est constitué de :

- **La section de fonctionnement**, qui concerne les dépenses et les recettes courantes de la gestion de la commune.

- **La section investissement** qui retrace les opérations non courantes, celles de nature à modifier le patrimoine de la commune (acquisition immobilière, emprunts, tout autres travaux)

En reprenant toutes les recettes encaissées et les dépenses émises, le compte administratif laisse apparaître le résultat, ou la perte, de l'exercice considéré.

### FONCTIONNEMENT 2022

Commune	Recettes	Dépenses
	744 176,04 €	579 576,29 €
Résultat exercice 2022 Excédent	<b>164 599,75 €</b>	
Report exercice antérieur : Excédent		
	552 342,95 €	
Résultat global 2022	<b>716 943,70 €</b>	

### Section de Fonctionnement:

Total dépenses : 579 576,29 €

Total recettes : 744 176,04 €

L'excédent de fonctionnement constaté en 2022 est de 164 599,75 €

Cet excédent s'ajoute aux résultats cumulés des années précédentes qui étaient de 552 343,95 €. Ces deux montants additionnés, soit un total de 716 943,70 €, forment le « solde d'exécution de fonctionnement » et permettent les investissements communaux

Lotissement	Recettes	Dépenses
	44 752,54 €	51 997,54 €
Résultat exercice 2022 Excédent	<b>-7 245 €</b>	
Report exercice antérieur		
Résultat global 2022	<b>-7 245 €</b>	

INVESTISSEMENTS 2022

Commune	Recettes	Dépenses
	320 214,19 €	94 669,56 €
Résultat exercice 2022 Excédent	<b>225 544,63 €</b>	
Report exercice antérieur : Excédent	41 691,65 €	
Résultat global 2022	<b>267 236,28 €</b>	

Lotissement	Recettes	Dépenses
	50 025 €	21 749,29 €
Résultat exercice 2022	<b>28 275.71€</b>	
Report exercice antérieur : Excédent	118 984.67€	
Résultat global 2022	<b>147 260.38€</b>	

Section d'investissement :

Total dépenses : 94 669,56 €

Total recettes : 320 214,19 €

Excédent d'investissement constaté :

Cet excédent s'ajoute aux résultats cumulés des années précédentes qui étaient de 41 691,65 €. Ces deux montants additionnés, soit un total de 267 236,28 € forment le solde d'exécution d'investissement

Commune restes à réaliser	Recettes	Dépenses
	78 315 €	93 000 €
Besoin de financement	<b>-14 685 €</b>	

Il reste à réaliser :

Dépenses d'investissement : 93 000 €

Recettes d'investissement : 78 315 €

Soit un déficit d'investissement de 14 685 €

AFFECTATION DU RESULTAT 2022

<i>Résultat de fonctionnement</i>	
Résultat Exercice 2022	164 599,75 €
Résultat Reportés antérieurs	552 342,95 €
<b>RESULTAT A AFFECTER</b>	<b>716 943,70 €</b>
<i>Solde d'exécution de la section investissements</i>	
Solde d'exécution cumulé	267 236,28 €
Solde des restes à réaliser	<b>-14 685,00 €</b>
Solde cumulé	252 551,38 €

### Travaux entretien et embellissement du village :

Depuis le printemps, les travaux d'entretien de voirie par la commune ou des services du Département ont débuté à nos entrées et abords du village, sans oublier les rues qui nécessitent un passage régulier. Il y avait aussi urgence à intervenir sur le jardin d'enfants en rafraichissant les boiseries et protections. Une intervention a été faite aussi sur le skate parc pour le sécuriser.



Rappel : des branches d'arbres et des plantations appartenant à des parcelles privées débordent sur les trottoirs et parfois la voirie. Cet entretien relève des propriétaires. Merci de faire le nécessaire pour les élaguer.



## PARTICIPATION DIRECTE DE LA COMMUNE AUX ACTIVITES POUR LES JEUNES DU VILLAGE :

En direction des enfants du primaire, la commune est adhérente avec plusieurs communes auprès d'une association pour la découverte des activités de ski nordique, raquettes, randonnées... (adhésion annuelle environ 750€).

Nouveauté pour l'hiver 2023 sur l'ensemble de la communauté de communes Pyrénées Catalanes, nous avons offert le forfait des neiges catalanes à tous nos jeunes. Ce qui a représenté un coût d'environ 13000€ pour le budget communal.

Pour 2024, le conseil municipal a décidé de proposer pour les jeunes un choix offert entre le forfait ski alpin **OU** le pass culture d'un montant de 50€ permettant l'accès à des associations sportives et culturelles.

Bien entendu, le spectacle et le goûter de Noël pour les enfants restent en vigueur.



## DEPÔT SAUVAGE :

Nous vous rappelons que les dépôts sauvages sont interdits ainsi que devant les containers non prévus à cet effet.

Pour rappel, si vous avez des encombrants, la commune procède à un ramassage tous les premiers lundis du mois sur inscription au 04.68.04.23.74. Vous pouvez aussi les déposer à la déchèterie intercommunale de Bolquère ou Matemale muni d'une carte délivrée sur place ou à la communauté de communes Pyrénées Catalanes.



## DEJECTIONS CANINES : APPEL AU BON SENS ET AU CIVISME :



Les animaux dans le village font partie de notre quotidien. Malheureusement quelques propriétaires de chiens continuent à laisser leurs animaux faire leurs besoins sur les trottoirs voire devant les entrées des riverains, sur les espaces verts au cœur du village et les jardins d'enfants. Ces crottes, à la vue de tous, donnent une mauvaise image de la commune et n'apportent aucun embellissement aux espaces verts et créent une odeur nauséabonde. Nous vous demandons de bien vouloir respecter les lieux publics, trottoirs et espaces verts. Le bon sens doit l'emporter.

**MECANO DU DIMANCHE :**

Si aucune loi n'interdit formellement de mettre le nez sous le capot de sa voiture pour l'entretenir ou la réparer devant chez soi, il y a cependant des règles extrêmement strictes. Des dispositions réglementaires fixent les limites générales pouvant interdire des interventions bruyantes ou susceptibles d'être polluantes. Des amendes pouvant aller de 68€ à 1500€ suivant les causes peuvent être dressées par les services de gendarmerie qui passent régulièrement dans le village.



Pour notre part, nous mettons l'accent sur le bruit et la pollution car ces nuisances sont parfois évoquées par les habitants auprès de nos services. Il est bien entendu que les épaves n'ont rien à faire sur les parkings et lieux publics.

Pour la boutade, l'article R116-2 du code de la voirie routière interdit même de bricoler et bloquer sur la voie publique, l'accès à la porte de son garage durant des lustres. Bien entendu, nous sommes dans une commune de tolérance, il y a des choses que tout un chacun peut comprendre et accepter si cela ne s'éternise pas. Laissons les lieux publics dans le meilleur état souhaité.

**KIOSQUE A BROYAT :**

La commune a signé une convention avec la communauté de communes Pyrénées Catalanes pour l'installation d'un kiosque à broyat.

Vous avez la possibilité de déposer vos branches, branchages et tailles de haies dans un kiosque à broyat installé de façon éphémère sur l'aire de l'avenue du Haut Conflent. Pour cela rien de plus simple : Déposez vos déchets verts du 18 septembre au 25 septembre 2023 dans le kiosque à broyat. A l'issue de cette semaine de dépose, les déchets verts seront broyés sur place le 26 septembre par la communauté de communes Pyrénées Catalanes. Le broyat fraîchement broyé sera à disposition gratuitement auprès des usagers et de la mairie afin, par exemple, de servir comme matière première dans les potagers et jardins.

Attention tout dépôt non conforme pourra faire l'objet d'une verbalisation (tonte de pelouse, terre, gravats, ordures ménagères, meubles....). Vous avez un doute ? Tout est expliqué sur le panneau présent sur le kiosque. L'opération est réalisée avec le soutien financier de la région Occitanie et de l'Ademe dans le cadre du plan de relance.

FEUX DE LA SAINT JEAN 2023 :FÊTE DE LA VIERGE ET BENEDICTION DES CAMPINGS CARS LE 22 JUILLET 2023 :*Col de la Perche, une longue histoire du passage des voyageurs*

Si depuis fort longtemps, les fidèles du village et des environs, viennent célébrer la "Vierge des Voyageurs" aux premiers jours de l'été, nous puissions les raisons dans le testament de Guilhem-Ramon 1<sup>er</sup> Comte de Cerdagne. Celui-ci indique en 1095 qu'un refuge devra s'élever à cet endroit précis. En 1224 un hospice et une église furent fondés par des moines... Tout ceci a disparu... L'histoire nous dit qu'Hannibal serait même passé par là. Le Port de Jardo (nom du ruisseau du village de la Cabanasse) fut même relevé dans les écrits d'un pape en 897 pour séparer les limites du diocèse...



En célébrant une bénédiction au Col de la Perche 1579 M, c'est renouer avec un long passé sur ce col, dont une "perche" fixée, droite en direction du ciel, indiquait les jours de tempêtes et les hivers rigoureux que le quidam de passage pouvait trouver refuge et sécurité.

## LE COMITE DES FÊTES – PLANNING DE L'ETE

En janvier 2023, le comité vous a proposé un panel d'animations pour toute l'année. Cependant, au risque d'un manque de bénévoles, certaines animations peuvent être repoussées voire même annulées. Nous nous excusons par avance, mais bien évidemment, sans bénévole, nous ne pouvons continuer de participer à faire vivre ce beau village.

Lorsqu'une animation est organisée, l'information figure sur notre page facebook « comité des fêtes de la cabanasse », sur notre instagram @comitedesfeteslacabanasse. Un affichage est également effectué sur tous les panneaux à travers le village (à proximité des poubelles publiques et chez vos commerçants).

Si vous avez des questions concernant le programme des festivités ou quand à la vie du comité, vous pouvez nous contacter sur nos réseaux sociaux, par mail à [comitedesfeteslacabanasse@gmail.com](mailto:comitedesfeteslacabanasse@gmail.com), ou en appelant directement la mairie. Nous restons à votre disposition !

29 juillet 2023	Vide grenier	Parking de la commune
30 juillet 2023	Journée du chien et vide grenier	14 h00 au terrain de foot de la Cabanasse
19 août 2023	Fête de la bière et vide grenier nocturne	16h00 à la salle des fêtes de la Cabanasse

## Carnaval :

5 mars 2023



Carnaval organisé par l'association des parents d'élèves et le comité des fêtes



## Thés dansants



Un dimanche par mois, un thé dansant est organisé à la salle des fêtes

Rifle :

19 février 2023 :

Vide grenier :

Si vous souhaitez nous faire part de vos remarques ou de vos interrogations, n'hésitez pas à nous contacter par mail à l'adresse : [comitedesfetesdelacabanasse@gmail.com](mailto:comitedesfetesdelacabanasse@gmail.com) ou en lettre manuscrite que vous pouvez déposer en Mairie.

**Faisons vivre ce village comme il a toujours vécu, avec vous et pour nous tous !**

*POUR VOUS, AVEC VOUS, ils sont présents toute l'année*



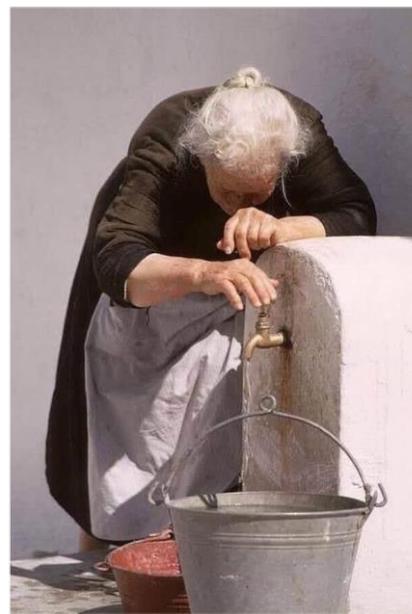
## SIAEPA DE LA CABANASSE – MONT LOUIS – SAINT PIERRE DELS FORCATS AU FIL DE L'EAU

Malgré les orages de fin Mai et Juin, nous sommes toujours en situation de "Crise" comme les 3/4 du département à l'heure où nous écrivons ces lignes. A défaut du Capcir (vigilance) et de la Cerdagne (alerte), ceci s'explique pour les villages du Haut Conflent dont leur situation est sur le versant de La Têt. Si la situation s'améliore, nous passerons dans le meilleur des cas en "alerte". Donc respectez strictement les consignes rappelées en préambule par Mme Le Maire et la Préfecture.

Concernant les travaux du Syndicat sur nos 3 communes, celui-ci s'est donné en priorité la remise en état des réseaux d'eau usée et d'eau potable dont les fuites sont nombreuses et éparpillées (surtout sur La Cabanasse et St Pierre Dels Forcats).

Une solution a été trouvée grâce à la famille PUIG pour accéder par leur terrain, au réservoir secteur 116, et à la conduite. Un grand merci !

La réhabilitation complète (en cours) du réservoir dit "Parent", va sécuriser une partie de l'approvisionnement en E.P.



Afin d'éviter les grosses problématiques des périodes de vacances lors d'afflux important d'eaux usées dans les réseaux, un curage a été sollicité auprès de la Sté Pyrénéenne.

**RAPPEL :** ne jetez pas n'importe quoi dans vos toilettes. Plusieurs interventions coûteuses pour la collectivité auraient pu être épargnées encore cette année (voir note au verso de votre facture d'eau).

*Pour tout contact : SIAEPA du CAMBRE d'AZE 0468042104*

## REGIE ELECTRIQUE

Les travaux Chemin Saint Jean et sur l'avenue du Haut Conflent seront pour l'alimentation d'un futur transformateur nécessaire pour le réseau en raison des nouvelles constructions.



## Panneau pocket à vos portables

**Panneau Pocket** n°1 en France

Les informations et alertes de votre Mairie sont sur PanneauPocket

- 1 Téléchargez gratuitement l'application
- 2 Recherchez votre Commune ou votre Code Postal
- 3 Cliquez sur le cœur pour l'ajouter à vos favoris et recevoir les notifications

Scannez-moi

La commune de la Cabanasse s'équipe de l'application panneau pocket.

C'est une application simple et efficace permettant à tous les citoyens d'être informés et alertés en temps réel des évènements de leur commune.

Téléchargez-la pour recevoir nos informations. Elle est gratuite, anonyme et sans publicité.

Parlez-en autour de vous !



## Mission locale des jeunes

La mission locale des jeunes assure une permanence tous les 3<sup>ème</sup> lundis après-midi du mois à la salle des associations (à côté du skate parc). Vous pouvez prendre rendez-vous au 04.68.34.79.53 ou par mail : [antenne.saillagouse@mlj66.fr](mailto:antenne.saillagouse@mlj66.fr)

L'antenne de Saillagouse a mis en place une nouvelle plateforme qui est l'atelier mobilité. Ils dispensent des ateliers code de la route, accompagnement aux démarches administratives liées à la mobilité et possèdent également un simulateur de conduite.

Ces ateliers se déroulent tous les mercredis de 14h à 15h30 directement dans les locaux.

Pour rappel, tous les dispositifs de la mission locale des jeunes sont gratuits.

**Ateliers Code de la route** Si tu as au moins 17 ans, ces ateliers te proposent un apprentissage accéléré, intensif et encadré pour te donner toutes les chances de réussir l'examen du code de la route!

**Simulateur de conduite** Entraîne-toi autant de fois que tu le souhaites! Quand tu le sentiras, tu pourras alors te lancer plus sereinement dans les leçons de conduite.

**Aide au financement du permis** Tu peux aussi obtenir des aides financières pour: le permis, les cartes de bus, billets SNCF, frais de réparation du véhicule, assurance... (sous réserve des critères d'éligibilité)

Parles-en à un conseiller MLJ!

MISSION LOCALE JEUNES DES P.O. Antenne de Saillagouse 18 Rue Serge Saint Jean 66500 SAILLAGOUSE Tél : 04 68 34 79 53

**DECHETERIE DE BOLQUERE**  
**Rd 618 – Route de Mont Louis**  
**66210 BOLQUERE**  
**04.68.04.38.85**



### **HORAIRES D'ETE DU 1<sup>ER</sup> JUIN AU 30 SEPTEMBRE 2023**

Du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h

Le dimanche de 8h à 12h

Fermée les jours fériés

### **RAPPEL SUR LES DECHETS INTERDITS :**

- Les déchets industriels spéciaux
- Déchets contenant de l'amiante
- DASRI (Déchets activités de soin à risque infectieux) – Médicament
- Déchets putrescibles, à l'exception des déchets verts
- Ordures ménagères résiduelles
- Déchets anatomiques
- Cadavres d'animaux
- Déchets radioactifs
- La terre
- Pneumatiques avec jantes

### **France Services**

Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives et numériques du quotidien, les agents France Services vous accueillent et vous accompagnent le mardi après-midi de 14h à 17h dans la salle de la bibliothèque de la Cabanasse.

Contact : 07.56.36.87.06

### **JOURNEE DES ASSOCIATIONS A LA CABANASSE :**

Le forum des associations aura lieu le jeudi 7 septembre à 17h30 à la salle des fêtes. Vous voulez y participer, inscrivez-vous à la mairie au 04.68.04.23.74.

**Bibliothèque communale :**

Mail : [bibliotheque@lacabanasse.fr](mailto:bibliotheque@lacabanasse.fr)

Horaires d'ouverture :

Lundi de 16h30 à 18h30

Mercredi de 15h00 à 17h00

Samedi matin de 10h00 à 12h00



Conditions d'inscription : 15 € par famille pour 1 an (parents et enfants de - de 18ans)  
Accès internet à la bibliothèque pendant les heures d'ouverture.

**Nombres d'inscrits adhérents actifs :** Adultes : 102 Enfants : 73

**Nombre total d'ouvrages :** 7444 (3703 ouvrages adultes, 3741 ouvrages enfants)

4688 prêts ont été réalisés en 2022 : Adultes : 1895, enfants : 2793

**Création rayon langues étrangères :** Romans adultes en Catalan, espagnol, anglais,

Albums, romans enfants, en catalan, espagnol, anglais

Romans Gros caractères pour les mal voyants. Les ouvrages large vue ont obtenu un grand succès

Tous les 15 jours la navette de Thuir est passée déposer les livres réservés à Thuir par les adhérents, les écoles, la bibliothèque, le centre aéré, sur le site de la médiathèque.

**Activités enfance/jeunesse :**

Diverses activités ont eu lieu dans les locaux de la bibliothèque.

**Les écoles**

L'élection du « Prix du livre vivant 2022 » avec les écoles a eu lieu 9 mai, avec autant de plaisir que les années précédentes.

De quoi s'agit-il ? D'une sélection de 5 livres jeunesse 3/6 ans, lire les 5 livres, et chaque enfant choisi en votant son livre et auteur primé.

**Le centre aéré**

Des ateliers lectures sont proposés, soit avec un choix de livres enfants disponible dans la bibliothèque, soit avec valises thématiques réservées à la bibliothèque de Thuir énumérées dans le paragraphe « Expositions, valises thématiques », soit des thèmes choisis par les animateurs du centre aéré.

**La crèche,** étant trop petits, et nécessitant un accompagnant pour deux enfants, les petits ne sont pas venus dans les locaux. Un échange de livres s'est fait tous les débuts de mois. Des valises à thèmes ont pu être réservées à Thuir pour pouvoir animer divers ateliers dans les locaux de la crèche.

**Action adultes**

**Le cercle des lecteurs,** tous les premiers mardis matin du mois un groupe de huit personnes viennent débattre, échanger dans la bonne humeur et la bienveillance sur un ouvrage choisi chaque mois.



## Horaires des gendarmeries :

L'ouverture des bureaux et d'accueil du public sont assurés :

FONT ROMEU : Tous les matins (sauf le samedi) + journée dimanche

FORMIGUERES : Le samedi matin et les après-midi du lundi, mercredi et vendredi

MONT LOUIS : Les après-midi du mardi, jeudi et samedi

En cas d'urgence, composez le 17

## Recensement militaire :

Tous les Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile.



Cette démarche est à faire lorsque votre enfant atteint ces 16 ans. Ils peuvent régulariser leur situation jusqu'à l'âge de 25ans.

Pour se faire recenser, les pièces suivantes sont nécessaires :

- livret de famille
- pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport...)
- justificatif de domicile

Une attestation de recensement leur sera délivrée et leur permettra de s'inscrire aux examens, au permis de conduire

...

Les jeunes gens recensés seront convoqués ensuite par le service de l'armée pour se rendre à la journée défense et citoyenneté.

## FERMETURE DE LA MAIRIE

**Du jeudi 20 juillet au vendredi 28 juillet 2023**

**Du lundi 14 août au mercredi 23 août 2023**



04.68.04.23.74

10 Avenue Lax

[mairie@lacabanasse.fr](mailto:mairie@lacabanasse.fr)

Horaires : 9h00-12h00 et  
14h00-17h00

du Lundi au Vendredi (sauf  
mercredi 09h00-12h00)

Une permanence est assurée par  
Mr POLATO Serge, 1<sup>er</sup> adjoint : le  
mardi matin de 9h00 à 12h00  
(sur rendez-vous)

## Décès



Mr ROUS RIVEILL Raymond  
Mr LLAMAS Manuel  
Mme RODRIGUEZ HERENCIA  
Araceli

## Félicitations à



Mmes ILLES Michèle et  
LOYER Clémence

## Numéros utiles

### Bibliothèque

04.68.04.49.86

[bibliotheque@lacabanasse.fr](mailto:bibliotheque@lacabanasse.fr)

### Régie Electrique

04.68.04.11.35

[regie-la-cabanasse@wanadoo.fr](mailto:regie-la-cabanasse@wanadoo.fr)

### Agence Postale

04.68.30.09.67

### Déchèterie

04.68.04.49.86

[om.admin@pyrenees-catalanes.com](mailto:om.admin@pyrenees-catalanes.com)

### Directrice de publication:

Christine Colomer

Rédaction: Equipe Municipale

Photos: Mairie LC

Impression: Altiprint